



ARMEMENT / POLITIQUE DE DÉFENSE

14

Économie de guerre : Un député appelle à cesser de faire adopter aux armées des normes issues du monde civil

PAR LAURENT LAGNEAU · 31 OCTOBRE 2022

Ewan Lebourdais
PHOTOGRAPHE MARITIME
www.ewan-photo.fr

**PRÉPAREZ VOTRE PROJET
EN MODE MILITAIRE**

5 heures d'ateliers du 31 janvier au 4 février



GÉNÉRAL DESPORTES



COLONEL GOYA



AMIRAL LAJOUS



NICOLAS DOUMENC

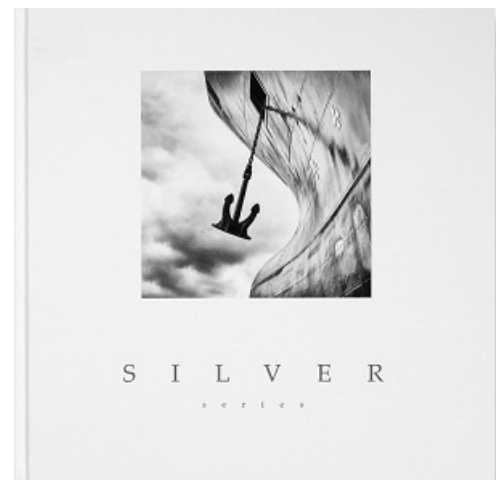
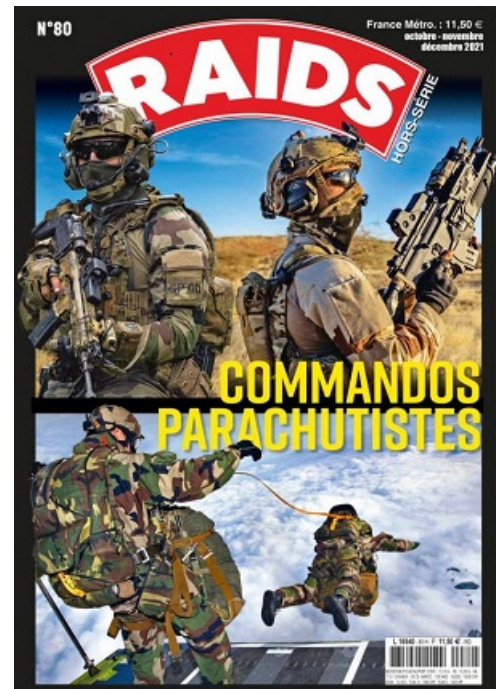
COIN DES REVUES



Alors qu'il n'est désormais plus quasiment question que d'économie de guerre, est-il opportun de faire adopter aux forces armées des normes issues du monde civil, comme par exemple la réglementation européenne REACH pour les composants pyrotechniques des missiles? Dans l'avis budgétaire sur les crédits du programme 146 « Équipements des forces – Dissuasion » qu'il vient de remettre au nom de la commission de la Défense, le député Mounir Belhamiti [Renaissance] estime en tout cas que le temps est venu d'y mettre le holà.

En effet, il ressort des auditions qu'il a menées pour les besoins de son rapport que « l'inflation normative et les contraintes entraînées par celle-ci sur le développement des programmes d'armement génèrent des coûts et des délais supplémentaires... Et cela alors que, pour la plupart, ces normes « ne sont pas nécessairement adaptées aux équipements militaires ».

Et de donner quelques exemples assez éloquentes. « Est-il indispensable d'équiper le canon Caesar de la solution AdBlue, additif anti-pollution? », a ainsi demandé le député, qui s'interroge aussi sur la « certification de nature civile pour le parachutage militaire depuis un A400M » ou encore sur la qualification du drone tactique Patroller [destiné à l'armée de Terre] sous la norme dite Stanag 4671.



Sur ce dernier point, celle-ci vise à permettre aux aéronefs télépilotés d'opérer dans l'espace aérien d'autres membres de l'Otan. Ce qui n'est pas forcément inutile... En revanche, d'autres réglementations, comme l'arrêté du 24 décembre 2013, lequel impose « que tout drone de plus de deux kilogrammes soit certifié dès lors qu'il est opéré en dehors de la portée visuelle de son téléopérateur ».

Selon le M. Belhamiti, une telle exigence « conduit à devoir appliquer un processus de certification complet pour des drones dont la mission ne les conduira à survoler aucune population, telles que par exemple les drones utilisés par la marine ».

Toujours dans le même domaine, le député appelle à revoir les règles de navigabilité qui, issues du monde civil, s'imposent aux aéronefs militaires, comme le prévoit un décret publié en avril 2013 [et ayant depuis fait l'objet de six arrêtés].

« Cette réglementation est génératrice d'une grande complexité en ce qu'elle a été appliquée rétroactivement à des aéronefs qui n'étaient pas conçus initialement pour répondre à de telles exigences. Ainsi, un grand nombre de pièces d'aéronefs ne sont pas conformes aux exigences de la réglementation navigabilité », souligne M. Belhamiti.

Ainsi, s'agissant des seuls Mirage 2000, 215'000 pièces – neuves – seraient devenus inutilisables depuis que cette réglementation est entrée en vigueur. « Cette immobilisation des stocks conduit à multiplier les prélèvements des pièces compatibles avec la réglementation navigabilité sur d'autres aéronefs, ce qui affecte au final la disponibilité globale des avions », note le député.

Aussi, avance-t-il, cet exemple est « symptomatique des contraintes que nous nous sommes auto-imposées, et ce pour une faible valeur ajoutée » étant donné qu'il va « fort à parier que le Mirage 2000 volerait dans des

conditions de sécurité appropriées avec ses 215 000 pièces non reconnues par la nouvelle réglementation ».

Selon M. Belhamiti, si de telles normes pouvaient se justifier quand il s'agissait de « profiter des dividendes de la paix », elles constituent désormais un « véritable frein pour la mise en place d'une économie de guerre ». Et d'insister sur le fait que ces « contraintes auto-imposées » et souvent non justifiées, génèrent « non seulement des délais supplémentaires – plus d'une année pour la certification de certains drones par exemple –, mais constitue également un facteur de coûts non négligeable ».

Aussi plaide-t-il pour une réforme qui donnerait plus d'autonomie aux « autorités d'emploi », en particulier en matière de navigabilité aérienne, les forces armées étant les mieux placées pour « décider si un aéronef est apte au vol, nonobstant le fait que certains éléments conformes dudit aéronef ne soient pas strictement conformes aux exigences de la réglementation ».

Plus généralement, le député estime nécessaire de « modifier notre culture du risque », en « passant du 'zéro risque' à une approche fondée sur une maîtrise raisonnée du risque ». En clair, il faudrait « réinterroger les contraintes imposées lors de la qualification du matériel à l'aune des conditions d'emploi dudit matériel », précise-t-il, soulignant que les travaux sur l'économie de guerre sont une « véritable opportunité pour changer de paradigme » et « mettre fin à cette inflation normative ».

Cela étant, le problème soulevé par le parlementaire n'est pas nouveau... Et il avait même été évoqué, en des termes plus généraux, par la Revue stratégique actualisée [en janvier 2021, ndlr], celle-ci ayant souligné que les armées étaient de « façon croissante assujetties à des normes de droit qui ignorent parfois la singularité du métier militaire ».

Tags: armées coûts délais économie de guerre
ministère des Armées navigabilité normes civiles
programme 146 rapport réglementation


| | |
|--|--|
| ARTICLE PRÉCÉDENT | PROCHAIN ARTICLE |
| Après le croiseur Moskva, la marine ukrainienne a visé le nouveau navire amiral de la flotte russe de la mer Noire | L'armée américaine est en quête de fusils d'assaut Kalachnikov AK-74 |

Conformément à l'article 38 de la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. [\[Voir les règles de confidentialité\]](#)

14 CONTRIBUTIONS

 **Contributions 14**  **Pingbacks 0**



Anonyme  31 octobre 2022 à 17:08

Tiens, un remarque intelligente issue d'un membre de la classe politique... Pas sûr que Mr Belhamiti ait un grand avenir dans la profession!

Répondre



PK  31 octobre 2022 à 17:25

Il est toujours stupide de rétrofiter des règlements sur des matériels pas conçus pour...

Mais bon, on est dirigé par des génies...

Répondre



ScopeWizard  31 octobre 2022 à 17:37

Il y a quelque temps , ATÉ en avait parlé de ça , notamment en relation au problème posé par la réactivité sur le plan opérationnel en cas de haute intensité....

<https://www.youtube.com/watch?v=dFJjGk0DaN0&t=16s>

Répondre



Twouan  31 octobre 2022 à 17:40

Un saint homme.

Répondre



Momo  31 octobre 2022 à 17:44

L »artillerie n'est pas mon domaine d'expertise, je n'y intervins jamais et remercie les sachants de partager avec nous autres béotiens leurs compétences.

Mais là:....

« Est-il indispensable d'équiper le canon Caesar de la solution AdBlue, additif anti-pollution? »

Il faut absolument éjecter immédiatement et définitivement le ou les responsables de cette ineptie.

Cela confine au sabotage.

C'est exactement le même problème qui est infusé par clystère des soudeurs du nucléaire qui soit-disant ne doivent pas changer sur un tronçon donné. Evidemment le bon peuple gobe ces fadaïses orchestrées et pense qu'EDF est un ramassis de grands malades.

A noter quand même que maintenant que les trahisons industrielles nucléaires d'Hollande, Macron et Lemaire sont parfaitement reconnues, le bon peuple est un peu moins prêt à avaler les mensonges du prêt à penser elyseen (et pas que) en la matière.

Répondre



Gaulois78 @ 31 octobre 2022 à 17:48

Une des meilleures propositions d'un député depuis des lustres.

On en apprend tous les jours, le pognon de dingue que coûte ces normes, il faut bien nourrir la machine administrative...

2000, 215'000 pièces – neuves – seraient devenus inutilisables depuis que cette réglementation est entrée en vigueur

Répondre



HMX @ 31 octobre 2022 à 17:55

Excellente initiative que celle de ce député. Ces réglementations issues du monde civil, et qui ont été conçues pour des équipements civils, confinent la plupart du temps à l'absurdité et/ou à l'usine à gaz lorsque on les rend applicable au domaine militaire. Bientôt une vignette Crit'air pour les blindés de l'AdT ?

Puisque on parle de normes et d'absurdités, il existe un autre sujet largement passé sous silence : cette règle comptable bien française, qui rend la TVA applicable y compris sur les matériels militaires. Concrètement, un char ou un avion fabriqué en France et produit pour les besoins de l'Etat français sera donc taxé à 20% de TVA. Pas grave me direz-vous, puisque d'un point de vue macro-économique c'est un jeu à somme nulle, puisque cet argent retourne dans la poche de l'Etat. Sauf que le produit de la TVA des équipements militaires tombe directement dans les caisses de Bercy, et non dans celle du MinDef... C'est là que se trouve « l'arnaque » !

Il serait hautement souhaitable que dans le contexte actuel de remontée en puissance et « d'économie de guerre » voulu par le Président, la production d'équipements militaires sur le territoire national, pour les besoins de l'Etat-client, soit exonérée de TVA, une bonne fois pour toutes. Ou de faire en sorte que Bercy s'engage à reverser chaque année les sommes concernées sur le budget du MinDef, ce qui revient au même. L'application de cette règle constituerait un ballon d'oxygène pour les crédits d'investissement du MinDef.



Reality Checks · 31 octobre 2022 à 18:29

» canon Caesar de la solution AdBlue, additif anti-pollution

»

Vivement le tout électrique en 2035....

C'est Vlad qui va être content, il va finir par donner une médaille à Ursula et sa copine Sardine Ruisseau 😊

Répondre



Themistocles · 31 octobre 2022 à 18:39

Enfin! Je désespérais d'entendre ça un jour ! Pour ceux qui ne le savent pas , la navigabilité est ce qui à le plus contribué à mettre les avions au sol depuis la celebre Flak allemande....

Tout ça pour satisfaire l'ego d'une poignée de technocrates guignolesques en mal de reconversion dans les boîtes civiles !

Répondre



Naledi · 31 octobre 2022 à 18:59

Effectivement si on prend l'exemple du Patroller on aurait pu s'autoriser une conception avec un système de contrôle commande simple et robuste pour la « brousse » sans toutes les contraintes du civil avant de prévoir une version « 14 juillet »

Répondre



Patrick, de Belgique · 31 octobre 2022 à 19:19

L'intervention de ce député est tout à fait pertinente bien sûr, mais il faudrait se poser la question de savoir d'où vient cette inflation normative...? En dernier ressort, pour tout ce qui concerne la défense et la sécurité nationale, c'est au Parlement français qu'il doit revenir de décider ce qui est utile pour nos armées et nos forces de sécurité; encore une fois, c'est bien la souveraineté nationale qui est en cause, il ne faut pas être d'extrême quelque chose pour penser de cette façon, juste ne pas vouloir se mettre à genoux devant une certaine bien pensance, juste un peu de courage politique, c'est peut-être le moment.

Répondre



Olie · 31 octobre 2022 à 20:29

Notre président de la république avec sa cohorte sont vraiment tombés sur la tête avec toutes ces normes qui handicap aujourd'hui notre pays et par contre les autres pays européens font se qu'ils veulent!!

Répondre



Oli · 31 octobre 2022 à 20:33

On va bien rigoler avec le tout électrique en 2035 surtout si les nouvelles centrales nucléaires ne sont pas construites quand tous le monde va mettre sa voiture en charge à 19h00 ou pendant les heures creuses le réseau va sauter !!!!!? Merci les écolo !!

Répondre



Lucien · 31 octobre 2022 à 20:38

Ce que le député oublie de dire, c'est que la majeure partie de ces réglementations provient de l'Union Européenne. Et s'impose à nous à cause de la hiérarchie des normes. Y compris le temps de travail des militaires dont on ne parle plus mais qui va finir par être imposé. Donc, à moins qu'il ne

européen (et pas qu'au sujet de la Défense nationale), il n'y a aucune chance que cela change. Et s'il la réclame vraiment, il perdra sa place chez Renaissance. Dieu se rit des hommes qui déplorent les effets dont ils chérissent les causes.

Répondre

LAISSER UN COMMENTAIRE

Commentaire *

Nom *

E-mail *

Site web

Laisser un commentaire

COMMENTAIRES RÉCENTS

● Tulio dans Sahel : L'état-major nigérien se félicite de la « bonne collaboration » avec la force française Barkhane

● Sempre en Davant dans Le Service de l'énergie opérationnelle se met en ordre de marche pour le combat de haute intensité

● farragut dans L'armée de l'Air et de l'Espace évalue l'intérêt du drone Reaper pour la surveillance maritime

● Hyle dans Les forces armées norvégiennes ont relevé leur niveau d'alerte

● Tulio dans Sahel : L'état-major nigérien se félicite de la « bonne

Paramètres cookies

📅 octobre 2022

| L | M | M | J | V | S | D |
|----|----|----|----|----|----|----|
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 31 | | | | | | |

« Sep Nov »

ARTICLES RÉCENTS

🕒 Pour la première fois, l'US Air Force a fait voler un avion ravitailleur KC-46A Pegasus sans co-pilote

🕒 Les forces armées norvégiennes ont relevé leur niveau d'alerte

🕒 L'armée américaine est en quête de fusils d'assaut Kalachnikov AK-74

🕒 Économie de guerre : Un député appelle à cesser de faire adopter aux armées des normes issues du monde civil

🕒 Après le croiseur Moskva, la marine ukrainienne a visé le nouveau navire amiral de la flotte russe de la mer Noire

collaboration » avec la force française
Barkhane

🗨 albatros dans Le Service de l'énergie
opérationnelle se met en ordre de
marche pour le combat de haute
intensité

🗨 albatros dans Le Service de l'énergie
opérationnelle se met en ordre de
marche pour le combat de haute
intensité

🗨 bullnar dans L'armée américaine est
en quête de fusils d'assaut Kalachnikov
AK-74

🗨 albatros dans Le Service de l'énergie
opérationnelle se met en ordre de
marche pour le combat de haute
intensité

🗨 Frédéric dans L'armée américaine
est en quête de fusils d'assaut
Kalachnikov AK-74

🕒 Le Service de l'énergie
opérationnelle se met en ordre de
marche pour le combat de haute
intensité

🕒 Le ministère des Armées va soutenir
au moins quatre projets relatifs à la
« guerre cognitive »

🕒 La Russie accuse le Royaume-Uni
d'avoir aidé les forces ukrainiennes à
attaquer la base navale de Sebastopol

🕒 Sahel : L'état-major nigérien se
félicite de la « bonne collaboration »
avec la force française Barkhane

🕒 Les deux premiers « Véhicules
d'opérations spéciales – version
Appui » ont été livrés par Technamm

[Accueil](#)

[Rubriques](#)

[Magazine](#)

[Biblio](#)

[Forum Militaire](#)

[Publicité](#)

[Mentions légales](#)

[Confidentialité](#)

